

Sur ces points j'aimerais que le premier ministre nous dise clairement quand les accords mentionnés dans les propositions de Dumbarton-Oaks, et auxquels il a fait allusion hier dans son discours, seront conclus par les Etats qui sont parties à la charte, et c'est ce que je veux dire par cette déclaration. Des accords seront-ils conclus à San-Francisco, ou bien les accords seront-ils conclus après que les gouvernements respectifs auront approuvé et ratifié la charte, ou bien encore les accords ne seront-ils conclus qu'après la signature des traités de paix?

Il semble que l'étendue de la force que nous devons fournir sera régie par les accords plutôt que par la charte. On devrait nous dire s'il y aura un accord général englobant toutes nos contributions à cet égard ou s'il devra y avoir un accord spécial pour chaque opération particulière au sujet de laquelle l'Organisation peut requérir des hommes et du matériel et, le cas échéant, chacun de ces accords spéciaux devra-t-il être soumis dans chaque cas à l'approbation et à la ratification du Parlement?

Ces accords auront une vaste importance pour notre pays et j'estime que le premier ministre (M. Mackenzie King) n'a pas parlé de leur importance d'une façon aussi complète qu'il aurait dû le faire. Il aura cependant assez de temps pour traiter le sujet lorsqu'il mettra fin au présent débat et je le prie de vouloir bien alors élucider la question.

La paix universelle et le commerce sont deux choses inséparables. Le succès de la nouvelle organisation internationale dépendra dans une grande mesure de l'expansion que le commerce mondial pourra prendre. Inversement, nous savons qu'il est également vrai que le commerce mondial ne peut être florissant que si le climat politique international est favorable. La question de l'ouverture de débouchés commerciaux a été trop peu traitée par le premier ministre et par ceux qui ont pris part au présent débat. Notre pays a besoin de commerce, sans quoi tous les palliatifs internes ne réussiront pas à donner de l'emploi à nos gens ou à garder la prospérité à notre population. L'une des principales tâches du Conseil économique et social de la nouvelle Organisation des Nations Unies devra porter sur les méthodes à employer dans l'expansion du commerce international. Lorsque le premier ministre répondra, je propose qu'il nous donne sa manière de voir sur les fonctions et pouvoirs possibles du conseil économique et social à cet égard.

Abandonnant pour le moment les points soulevés par le premier ministre, je désire exposer certaines opinions de la loyale opposition de Sa Majesté touchant la résolution dont la Chambre est saisie. Mais dès le dé-

but de mes remarques, je veux qu'il soit bien entendu que le parti conservateur-progressiste appuiera la résolution.

Par tout le Canada règne la détermination inflexible de montrer dans la tâche également difficile de gagner la paix la même force et la même résolution qui ont permis au pays de fournir un apport extraordinaire vers l'obtention de la victoire sur les divers champs de bataille du monde. Ce sentiment largement répandu constitue un indice infaillible pour ceux sur qui reposera la responsabilité de créer l'organisme qui devra garder intacte la victoire que nous espérons voir la guerre nous apporter bientôt.

Le débat sur la résolution du premier ministre fournit au Parlement l'occasion unique et par trop rare de discuter la position du pays dans les affaires internationales. Je ne me rappelle pas en ce moment que nous ayons eu un débat en règle sur nos relations avec les pays étrangers depuis mon entrée au Parlement en 1936. Notre Gouvernement, notre Parlement et notre population n'ont pas été tenus au courant des développements survenus dans la collectivité mondiale si rapidement changeante, comme ils auraient dû l'être. Songez bien qu'il n'y a pas eu vingt-six jours entiers de session parlementaire consacrée durant les dix dernières années à la discussion de cette partie très importante de nos affaires nationales. Réfléchissez aussi un instant sur le fait que durant cette même décade le comité permanent de la Chambre n'a pas été convoqué une seule fois pour discuter les grandes questions soit du Commonwealth, soit des affaires extérieures. Il ne faudrait pas non plus oublier que jusqu'ici le Canada n'a jamais eu de ministre spécialement désigné aux affaires extérieures bien que, par son importance, ce ministère réclame un titulaire qui puisse lui consacrer plus de temps et d'attention que ne peut le faire normalement un premier ministre fort affairé. La vérité est que le Gouvernement a manqué à son devoir en ce sens qu'il n'a pas su désigner un ministre distinct ni mettre à sa disposition les moyens essentiels d'étudier et de diriger efficacement nos relations avec les autres pays. Il est un peu tard pour prendre cette initiative; la Chambre cependant doit savoir pleinement profiter de l'occasion qui lui est offerte de faire connaître ses vues sur un sujet qui a été non seulement relayé au deuxième plan mais qui, pour ainsi dire, en ce qui concerne le Parlement, a été passé sous silence.

Ayant fait la revue des questions de politique intérieure, j'en viens maintenant à la conférence dont traite la résolution que nous étudions. Comme l'a dit hier avec raison le premier ministre, la réunion de San-Francisco